

Cahier d'acteur n°220

janvier 2012

Les cahiers d'acteurs sont des contributions publiées par la CPDP LGV POCL. Elle s'assure que ces contributions respectent les règles qu'elle a fixées et qui sont rappelées sur son site internet www.debatpublic-lgv-pocl.org. Le contenu des cahiers d'acteurs n'engage que leurs auteurs.

La LGV Paris - Orléans - Clermont-Ferrand - Lyon : un enjeu majeur pour l'attractivité et le développement économique de l'Allier

Ce cahier d'acteur a été rédigé par :



Comité d'Expansion Économique de l'Allier

Comité d'Expansion Economique de l'Allier

Hôtel de Rochefort

12, cours Anatole France

BP 1641

03016 MOULINS Cedex

Tél. : 04 70 46 84 10

Mail : contact@ceea-allier.com

Comme bon nombre d'autres départements français, l'Allier doit pouvoir disposer d'infrastructures performantes, qu'il s'agisse de routes, de liaisons ferroviaires, ou du débit numérique. En effet, tous nos efforts seraient vains si l'accessibilité à nos territoires n'était pas traitée comme une priorité essentielle. Comment imaginer accueillir de nouvelles populations, de nouvelles entreprises, développer de nouvelles zones d'activités, en l'absence de réseaux de communication modernes et efficaces ?

Le Département de l'Allier n'a que trop souvent été oublié dans les grands projets d'infrastructures. La LGV - POCL représente pour l'Allier une nécessité absolue pour son développement économique et ses entreprises.

Ce projet conditionne l'attractivité et le développement économique de l'Allier. Le devenir de nos territoires pour les prochaines décennies se joue aujourd'hui.

Ce projet de LGV - POCL répond à un triple enjeu national, régional et local :

NATIONAL, car il répond à la saturation actuelle du Paris-Lyon, dont le trafic, à l'horizon 2025, est estimé à 65 millions de voyageurs par an ;

REGIONAL, car en reliant l'agglomération clermontoise à l'axe Paris-Lyon, c'est toute la région qui entre dans le réseau européen de la grande vitesse ;

LOCAL, car il permettra, grâce au raccordement de chacune des 3 agglomérations au TGV (Moulins, Montluçon et Vichy), de relever le défi démographique et de développement économique. De surcroît, l'articulation avec les TER entraînera un meilleur niveau de service favorisant ainsi une fréquentation accrue.

Le projet concerne 3,4 millions d'habitants et engage entre 12 et 14 milliards d'euros.

Le Comité d'Expansion Economique de l'Allier se mobilise et soutient ardemment le projet de réalisation de la LGV - POCL, avec pour objectifs majeurs, le développement économique et l'attractivité du Territoire pour de nouvelles populations et de nouvelles entreprises.

La démographie de l'Allier

■ Au 1^{er} janvier 2009, l'Allier comptait 343 046 habitants, avec 3 arrondissements de taille quasi équivalente

Arrondissement	Population 2009
Montluçon	116 349
Moulins	106 105
Vichy	120 592
ALLIER	343 046

Après un repli démographique observé aux cours de ces dernières décennies, la population, depuis 1999 a eu tendance à se stabiliser.

Cette évolution démographique plus favorable repose sur l'inversion du solde migratoire (+0,3%). Depuis 1999, les personnes venant s'installer dans le Département sont plus nombreuses que celles qui le quittent : l'Allier gagne environ 750 habitants chaque année, alors qu'il en perdait 340 entre 1990 et 1999.

- La LGV POCL deviendra alors un axe primordial d'attraction d'une population jeune et active.
- La LGV POCL modifiera l'image du Département de l'Allier en la rendant plus dynamique et moderne. Le renforcement de l'attractivité du Territoire permettra de modifier la projection actuelle de l'INSEE d'une diminution de 2% de la population d'ici 2040, pour aller vers une projection plus optimiste permettant au Département de gagner au moins 4% de population sur cette même période.

L'Economie de l'Allier et l'impact de la ligne LGV POCL

■ Un Département combinant un caractère rural affirmé et un tissu industriel très actif

L'Allier, ce sont 15 000 entreprises pour 132 000 emplois.

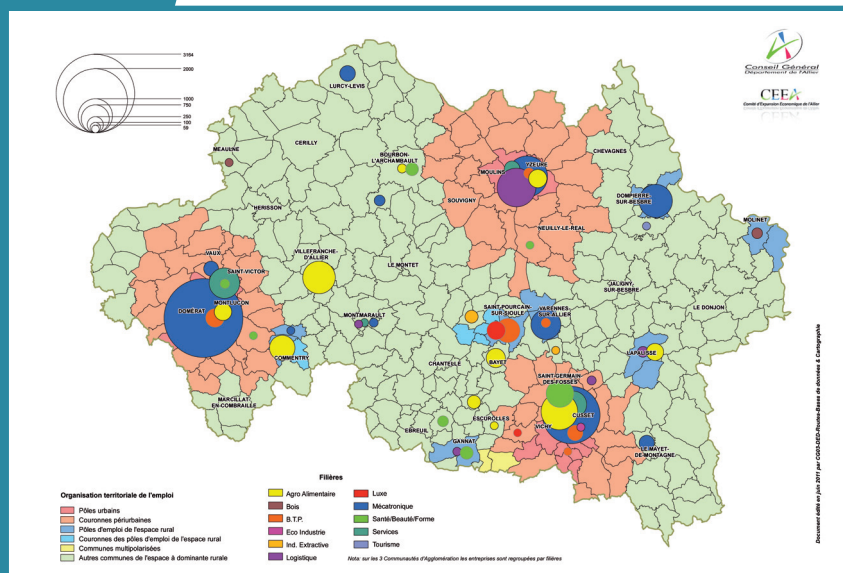
■ Un tissu dense de TPE et de PME/PMI avec un secteur industriel fort

L'économie du Département est caractérisée par un tissu de TPE/PME/PMI industrielles réparties sur tout le Territoire dans les trois bassins d'emplois de Moulins, Montluçon et Vichy, mais aussi par la présence de filiales de grands groupes

(SAGEM, PSA, VUITTON, L'OREAL, BIGARD,...). La place de l'industrie dans l'Allier est importante puisque l'emploi industriel représente à lui seul 17% de la population active, alors que la moyenne nationale se situe à 13,6% (source DGCIS).

Répartition des emplois privés et industriels (hors commerce) par filière des entreprises de plus de 50 salariés

Source : INSEE - Tableau économique Auvergne 2007-2008
CEEA - Données économiques des entreprises 2011



■ Une activité économique caractérisée par une grande diversité de filières économiques parmi lesquelles :

- quatre filières principales :
 - la Mécanique Avancée (40% des entreprises de +10 salariés et près de 12 000 emplois),
 - l'Agriculture (6% de l'emploi avec 7 500 emplois)
 - les Industries Agro Alimentaires (11% des entreprises de +10 salariés et 3 300 emplois),
 - le Transport et la Logistique (11% des entreprises de +10 salariés et plus de 2 500 emplois).
- des filières à fort potentiel : Nutrition/santé (Cluster NUTRAVITA), Eco-industries, Luxe.
- des filières traditionnelles : Bois, Industries extractives, Packaging, Energie.

■ Un tissu économique qui s'appuie sur la présence de grands groupes :

Une des caractéristiques du tissu économique de l'Allier est la filiation de beaucoup d'établissements à des grands groupes français. Ces établissements emploient aujourd'hui directement plus de 6 000 personnes

réparties sur tout le Territoire : SAFRAN, PSA, L'OREAL, LVMH, BIGARD, LDC, BOUYGUES, INTERMARCHE, SUEZ,...

■ Une présence forte d'entreprises à capitaux étrangers

De nombreuses PME du Département font aussi partie de groupes internationaux et sont donc détenues par des sociétés étrangères (Allemagne, Pays-Bas, Belgique, Suisse, Espagne, Italie, Chine, Singapour, ...). Ces entreprises

emploient plus de 5 500 personnes : ADISSEO, AMTEK, BERRY WOOD, BOSCH, GOOD YEAR, INTERSIG, JACUZZI, LANDIS+GYR, VALMONT, WAVIN, ERASTEEL....

- Des liaisons rapides avec leur siège et avec les grands bassins industriels Français et Européens, l'accès aux grands aéroports internationaux (Paris, Lyon) sont fondamentaux pour assurer le développement des entreprises, mais aussi pour conforter leur implantation sur le Territoire. La LGV POCL deviendra un élément fondamental pour ces entreprises.
- Le développement de la LGV-POCL favorisera l'ancrage de ces groupes sur le Territoire de l'Allier. Les responsables de ces établissements deviendront immanquablement des ambassadeurs pour le Département et joueront un rôle prépondérant dans l'attractivité du Territoire.

■ Une image rurale associée à des entreprises innovantes :

L'image de ruralité et de qualité de vie exceptionnelle est très attachée au Territoire de l'Allier, aussi bien par le niveau de l'emploi agricole (6% de l'emploi du Département), par l'environnement préservé, que par la répartition des entreprises sur tout le Territoire et par le très grand nombre de TPE. Néanmoins, l'innovation est bien présente dans nombre d'entreprises. Des filières

sur de nouveaux marchés sont en plein essor avec les pôles de compétitivité et le monde de la recherche : filière Nutrition/santé au Naturopôle, filière éco-activités recyclage sur le secteur de Montluçon, ... Des entreprises des filières plus traditionnelles (mécanique, agro-alimentaire, ...) ont, elles aussi, développé des produits innovants.

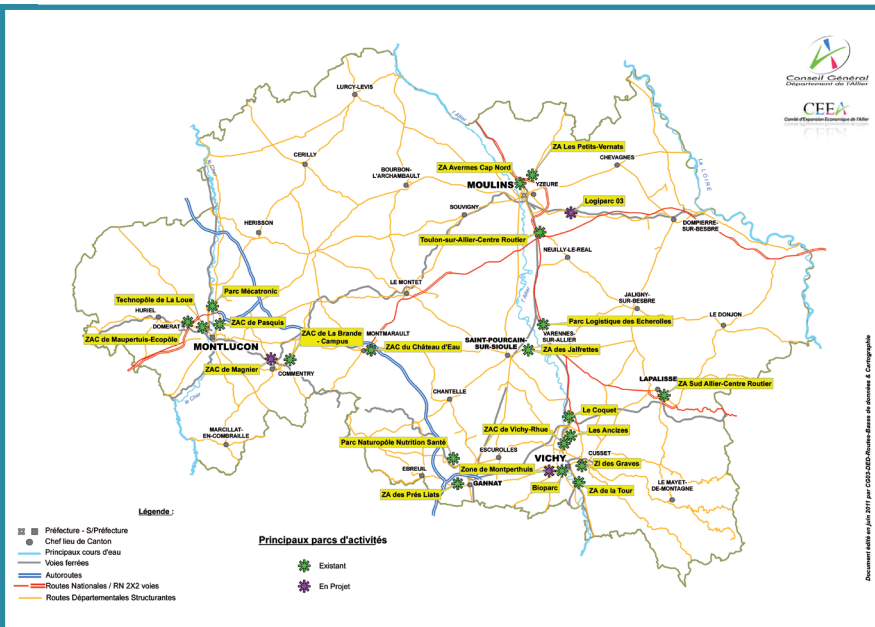
- La LGV-POCL viendra dynamiser ces images d'innovation et de qualité de vie pour devenir un vecteur de promotion et d'attractivité à destination des entreprises extérieures au Département tout en préservant l'environnement et l'espace naturel.

■ La centralité : un atout majeur pour l'Allier

La situation géographique de l'Allier en France devrait être un atout majeur pour son développement si les infrastructures de communication étaient à la hauteur de l'enjeu. En effet, la position centrale de l'Allier sur le Territoire de la France en fait théoriquement un emplacement stratégique tant pour les entreprises à rayonnement national, que pour les flux passagers provenant de toute l'Europe.

La facilité d'accès aux entreprises du Territoire pour leurs clients et fournisseurs est aussi un enjeu fort pour ces entreprises, notamment en termes d'image et de dynamisme. Il faut ajouter que l'essor de ces entreprises aura un impact direct sur le développement du tissu économique local : sous-traitants, partenaires, services, commerces, ... L'attractivité du Territoire s'en trouvera largement renforcée.

- Le développement de la LGV-POCL permettra de mieux valoriser cette centralité géographique du Département et en retirer pleinement les avantages. L'interconnexion entre les réseaux, l'accès aux aéroports seront autant d'éléments forts et déterminants pour faire de la centralité un atout majeur d'attractivité.



Implantation des principaux parcs d'activités
 Source : ©BD_Carto IGN & CG03 / DEDD
 Document édité en juin 2011

■ De nombreux parcs d'activités avec une grande réserve foncière :

Le tissu économique de l'Allier est bâti autour des nombreux parcs d'activités implantés sur tout le Territoire. Chacun des 3 bassins d'emplois possède ainsi des parcs d'activités dynamiques représentant un potentiel de développement fort et des réserves foncières importantes à un coût attractif.

Des projets de nouveaux parcs attestent du volontarisme des collectivités locales en la matière et viennent concrétiser ce dynamisme : LOGIPARC 03 près de Moulins (184ha), ZAC de Magnier à Commentry (70ha), zone de Montpertuis près de Vichy (124 ha), La Loue à Montluçon.

■ L'attractivité de tous ces parcs d'activités serait très largement renforcée par l'existence de la LGV, notamment par l'amélioration de l'accessibilité de ces zones. Ces parcs d'activités sont aujourd'hui des éléments clés dans le développement économique de l'Allier. Leur essor constitue un enjeu primordial pour l'Economie de l'Allier.

■ Une LGV pour accroître l'activité touristique du Département :

Le secteur du Tourisme prend une part importante de l'économie du Département (3 800 emplois et 2 000 saisonniers). La touristicité du Territoire n'est pas homogène avec en particulier une concentration de l'activité touristique sur l'aire urbaine de Vichy. Le thermalisme représente à lui seul 7% de l'emploi touristique de l'Allier avec les stations thermales de Bourbon l'Archambault, de Nérès-les-Bains et Vichy.

Avec plus de 75 000 entrées en 2011, le Centre National du Costume de Scène de Moulins (CNCS) devient un acteur économique important. Le Parc de Loisirs, le PAL, situé à Dompierre sur Besbre, avec 507 000 entrées en 2011, est le premier site touristique d'Auvergne, et le 5ème parc de loisirs français.

■ La LGV-POCL permettra de développer l'attrait touristique de l'Allier

CONCLUSION

La réalisation de la LGV-POCL constitue un élément primordial pour l'attractivité du Territoire et dans la mise en valeur de sa centralité.

Toute l'économie du Département sera impactée directement ou indirectement. Les 3 bassins d'emplois du Département doivent être concernés par le tracé.

Dans ce contexte, il nous paraît opportun de privilégier plutôt la famille des tracés Ouest dans leur variante par Roanne, à l'exclusion du tracé Est.

Le cadre naturel doit être préservé.

L'image du Département sera, elle aussi, fortement impactée.

Les entreprises ancrées sur le Territoire seront plus proches des grands centres de décisions économiques.

C'est donc véritablement l'attractivité de Territoire et son développement qui sont en jeu par la réalisation de cette infrastructure ferroviaire à grande vitesse.

CEEA
 Comité d'Expansion Économique de l'Allier

Comité d'Expansion
 Economique de l'Allier
 Hôtel de Rochefort
 12, cours Anatole France
 BP 1641
 03016 MOULINS Cedex
 Tél. : 04 70 46 84 10
 Mail : contact@ceea-allier.com

COMMISSION PARTICULIERE DU DEBAT PUBLIC SUR
 LE PROJET DE LIGNE A GRANDE VITESSE PARIS / ORLÉANS / CLERMONT-FERRAND / LYON

68 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris - Tél. : 01 53 43 62 67
 secretariat.general@debatpublic-lgv-pocl.org
 www.debatpublic-lgv-pocl.org

cndp
 Commission particulière
 du débat public
 LGV POCL